



HAL
open science

**Patricia Skinner. - Family Power in Southern Italy. The
Duchy of Gaeta and its neighbours, 850-1139 .
Cambridge Univers. Pr., 1995. XII-322 pp. 25 fig., 13
cartes (Cambridge Studies in Medieval Life and
Thought, 29)**

Martin Aurell

► **To cite this version:**

Martin Aurell. Patricia Skinner. - Family Power in Southern Italy. The Duchy of Gaeta and its neighbours, 850-1139 . Cambridge Univers. Pr., 1995. XII-322 pp. 25 fig., 13 cartes (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, 29). Cahiers de civilisation médiévale, 1997, pp.304-306. halshs-01332149

HAL Id: halshs-01332149

<https://shs.hal.science/halshs-01332149>

Submitted on 15 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patricia Skinner. — *Family Power in Southern Italy. The Duchy of Gaeta and its neighbours, 850-1139*. Cambridge Univers. Pr., 1995.
Martin Aurell

Citer ce document / Cite this document :

Aurell Martin. Patricia Skinner. — *Family Power in Southern Italy. The Duchy of Gaeta and its neighbours, 850-1139*. Cambridge Univers. Pr., 1995.. In: Cahiers de civilisation médiévale, 40e année (n°159), Juillet-septembre 1997. pp. 304-306;
http://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1997_num_40_159_2693_t1_0304_0000_3

Document généré le 01/06/2016

un éclairage intéressant et souvent judicieux — tant qu'il s'en tient à l'analyse des documents médiévaux. Mais dès l'instant où Robertson considère le travail de ses confrères, pour peu que ceux-ci choisissent une perspective autre que la sienne, foin d'affectivité : le ton tourne vite au vitriol, au besoin à l'insulte gratuite. Aussi le sujet central — la sainteté — devient-il le tremplin d'attaques pour le moins étranges, mettant en cause l'aptitude littéraire des confrères en question et, partant, la tiédeur ou l'erreur de leurs croyances. Il est à espérer que deux des érudits dont Robertson fait la critique (Alison Goddard Elliott et Phyllis Johnson) auront désormais trouvé dans l'autre monde plus de clémence que n'en fait preuve ici l'A.

De fait, face à des Vies de saints qui combinent le spirituel et le littéraire, qui se situent à la rencontre de la tradition ecclésiastique et de la culture profane, et qui s'imprègnent de légendaire chrétien, le lecteur est en droit de privilégier l'un ou l'autre de ces aspects, voire de les considérer comme partie intégrante de l'imaginaire humain. Et que nous dit cet imaginaire, à quoi nous invite-t-il, sinon à reconnaître ce qu'a d'opaque, de nos jours, une production à ce point culturellement complexe. L'un des attraits de la poésie hagiographique française — et la raison pour laquelle l'auteur de ces lignes s'y intéresse depuis sa plus tendre enfance — c'est justement que sa simplicité n'est qu'apparente, tant elle se fait l'écho de peurs (« postmodernist *états d'âme* »?), d'espairs (« mirage of objectivity »?), de pratiques et de croyances (« epistemological reappraisals »?), dont la somme n'est pas aussi transparente que Robertson le donne à entendre.

Nul ne songerait à mettre en doute que la fonction première de l'hagiographie était d'édifier son public. Sans conteste, ceux qui composaient et écoutaient les poèmes hagiographiques de langue française croyaient à la sainteté de leurs protagonistes, comme ils croyaient à l'authenticité de leurs récits. La question est ailleurs : pourquoi ces Vies de saints ? Que représentent-elles quant aux pratiques de cette période de l'histoire ? Comment expliquer la préférence des hagiographes et de leur public pour les Passions des martyrs ? Par-delà un mode de piété qui, de toute évidence, a ses racines dans le mysticisme et la théologie (p. 13), l'hagiographie est aussi un genre littéraire spécifique et, en tant que tel, ce genre n'est pas plus

« innocent » qu'un autre. La poésie hagiographique française n'est pas, *pace* Robertson, l'analogue innocent des Saintes Écritures. En tant que composition littéraire, elle est en grande partie le fruit de l'imaginaire humain, au même titre que la tradition épique et courtoise dont elle finit par s'imprégner. Et de même que Robertson est en droit de favoriser la valeur de cette production dans le contexte du renouveau spirituel, de même ses confrères sont-ils en droit de l'aborder sous l'angle de sa fonction spécifique, culturelle et culturelle, à un moment précis de notre histoire.

Ce que nous rappelle alors l'« imaginaire » hagiographique (terme que déploreraient à coup sûr Robertson et ses mentors), c'est qu'il articule une certaine tendance humaine à faire violence au sacré, à sacraliser la violence. S'y traduit et, parfois, s'y trahit une certaine complaisance à faire du héros (le saint) une victime, au nom d'une compréhension des Écritures faisant de la souffrance la condition même de l'accès au Salut. Cette lecture des Écritures n'a rien que de très conforme à la théologie du moment. Il n'en reste pas moins qu'elle déforme et infirme le message évangélique, et qu'elle reproduit inconsciemment la perspective de Caïphe lorsqu'il exhorte les grands prêtres à condamner Jésus : « il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière ». Si la sainteté articule par définition un désir d'imiter le Christ, il paraît légitime d'aborder l'étude des Vies de saints par rapport au message évangélique. Celui-ci nous enseigne à départager idéal et idéologie ; à fonder la communauté humaine sur l'équité et la réciprocité, et non sur des victimes fondatrices. Une lecture littérale de la poésie hagiographique française fait, bon gré mal gré, violence à ce message, précisément parce qu'elle prend pour acquis que ces textes sont innocents, dès l'instant où ils ont trait à la sainteté. Or ce n'est pas la notion de sainteté qui est en question, mais une fabrique de Vies de saints, à un moment précis de notre histoire, qui donne à croire que la souffrance est d'origine divine, sans voir qu'elle est la vision trop humaine d'une notion d'ordre exigeant le sacrifice de héros fondateurs.

Brigitte CAZELLES.

Patricia SKINNER. — *Family Power in Southern Italy. The Duchy of Gaeta and its*

Neighbours, 850-1139. Cambridge, Univers. Pr., 1995, XII-322 pp., 25 fig., 13 cartes (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, 29).

Situé au sud du Latium, le duché de Gaète connaît une évolution politique originale entre le milieu du IX^e s. et l'époque de son intégration dans le royaume de Sicile autour de 1130. Docibilis I^{er} († 906) devient le maître de cette cité fortifiée dès 867, établissant de façon durable la domination de sa lignée. Cet homme riche et puissant profite de la donation de Fondi et de Traetto que le pape Jean VIII lui accorde pour le détacher de son alliance avec les sarrasins. Fort de ces nouveaux territoires, il s'impose dans la ville au détriment de la vieille famille des Anatolii, proches de Naples et de l'empereur byzantin. Il n'empêche que Docibilis sait ménager ses concurrents au gouvernement de la cité : il se marie à Matrona, apparentée aux Anatolii, et donne la main de sa fille Euphémie à un membre de la famille ducale de Naples ; il adopte, en outre, une titulature byzantine se présentant comme *hypatos* ou préfet, et date ses actes d'après les années du règne du *basileus*. Sans couper pour autant ses liens avec Naples, il préserve, de la sorte, son pouvoir sur Gaète et son arrière-pays que ses descendants érigent en duché vers 930.

Avant cette date, les membres de la lignée fondée par Docibilis I^{er} font preuve d'une solide cohésion. Les groupes de parenté de Gaète se caractérisent alors par leur forte conscience matrilineaire, qui se manifeste surtout dans la mention des ascendants féminins dans l'onomas-tique. La veuve, surtout si elle appartient à l'aristocratie locale, joue un rôle primordial dans la lignée ducale pour assurer une bonne succession à ses garçons mineurs, alors qu'on sait ces périodes de tutelle favorables à la contestation de la dynastie régnante. Les Docibiliens ne cessent d'augmenter le nombre de leurs propriétés foncières, en confisquant des terres à leurs sujets décedés sans héritiers ou en s'appropriant les biens pontificaux dans la région. Des mercenaires arabes et chrétiens défendent ce patrimoine familial. Par ailleurs, les ducs de Gaète profitent de leur domination pour s'assurer la juridiction publique sur l'eau, particulièrement bien documentée pour des périodes si hautes : ils gardent notamment le monopole banal sur les moulins hydrauliques, mentionnés pour la première fois

en 933. L'évêque — qui a quitté la ville de Formia, trop exposée aux raids sarrasins, pour Gaète — fait preuve d'une grande fidélité à leur égard. Mais la dynastie ducale ne semble pas s'être appropriée son siège, comme c'est le cas pour Naples où, entre 878 et 898, Athanase accapare en même temps les charges ducale et épiscopale.

Tout au long du X^e s., les autres familles nobles de la région sont d'une loyauté indéfectible envers la dynastie fondée par Docibilis. L'A. étudie l'histoire des principales d'entre elles et, notamment, des Christopherii, des Kampuli, des Gaetani et des Coronellas, qu'il présente comme « clans comtaux ». Leur filiation est soigneusement reconstituée, même si l'absence de *cognomina* rend cette tâche malaisée : continuité des mêmes éléments onomastiques, occupation des mêmes patrimoines et association dans les mêmes actes permettent, cependant, d'esquisser des tableaux généalogiques. P. Skinner emprunte à L. Génicot la distinction entre la « noblesse », qui détient une puissance *de iure*, et l'« aristocratie », qui exerce un pouvoir *de facto* ; elle l'utilise pour différencier, en gros, la haute et la basse noblesse. On pourrait, toutefois, se demander si cette distinction est vraiment opératoire pour les X^e et XI^e s. où la faiblesse des institutions publiques empêche une définition précise des statuts personnels ; comme le voulait M. Bloch, il n'y a pas, en effet, à proprement parler, de « noblesse de droit », *de iure*, après l'effondrement de l'Empire romain et avant le XIII^e s. Au chapitre de l'histoire du groupe nobiliaire, on remarquera l'utilisation, très précoce, de l'épithète *miles* à Naples, dès 921 ; ce titre est interchangeable avec *comes*, car il met l'accent sur la fonction de défenseur militaire de la ville de celui qui en exerce la magistrature suprême.

La situation politique se transforme considérablement au XI^e s. Autour de l'an mil, le pouvoir de la dynastie ducale est contesté et le territoire de Gaète fragmenté. Les comtés de Traetto et de Suio naissent alors en son sein ; Capoue fait son expansion à son détriment ; la création de nouveaux centres de pouvoir seigneuriaux et l'*incastellamento* battent leur plein. Peu de vieilles familles de la cité franchissent, d'ailleurs, le cap de 1032. Elles sont remplacées par des nouvelles maisons, dont on trouve les représentants dans le consulat urbain qui apparaît dans les chartes dès 1123. Cette institution municipale organise le commerce et les finances et règle

les affaires internes à la ville. Les marchands s'enrichissent, surtout au lendemain de l'intégration de Gaète au royaume normand de Sicile, qui leur ouvre les ports nombreux d'un espace dorénavant unifié.

Au total, cette étude — bâtie principalement sur les documents échappés des destructions de la Seconde Guerre mondiale grâce à leur publication dans le *Codex diplomaticus Cajetanus* au XIX^e s. — retrace correctement l'histoire de la famille ducale de Gaète et de l'aristocratie locale. Elle prend souvent pour point de comparaison les villes voisines d'Amalfi et de Naples, au passé bien plus prestigieux. Elle n'apporte certainement pas de conclusions révolutionnaires, mais elle nous éclaire sur le fonctionnement du pouvoir aux IX^e et X^e s., époque pour laquelle les sources font ailleurs terriblement défaut.

Martin AURELL.

Huguette TAVIANI-CAROZZI. — *La terreur du monde. Robert Guiscard et la conquête normande en Italie. Mythe et histoire*. Paris, Fayard, 1996, 559 pp., 19 fig.

Cet ouvrage présente la conquête normande de l'Italie du Sud et retrace la biographie de Robert Guiscard († 1085), duc de Pouille, de Calabre et de Sicile. Rédigé dans un style alerte, il est destiné à un large public cultivé; sa clarté d'expression traduit une longue expérience pédagogique. En l'absence de notes infrapaginales, son auteur prend soin, au fil de son exposé, de se référer souvent à ses sources dont il traduit de longs extraits. Le chercheur et l'universitaire trouveront certainement leur compte dans la lecture de ces pages, qui leur rafraîchiront la mémoire sur les principaux épisodes d'un des faits politiques les plus marquants du XI^e s. Ils apprécieront sans doute les cartes et les tableaux généalogiques (au tableau VIII il manque cependant le second mariage de Mathilde, fille de Robert Guiscard, avec Aimeric I^{er}, vicomte de Narbonne). Peut-être trouveront-ils un peu longues les descriptions des événements de la vie de Robert Guiscard, mais le genre biographique, à bien des égards suranné, veut que le récit prenne trop souvent, par la force des choses, la place de la réflexion. Ce livre contient, par ailleurs, quelques analyses aussi fines que poussées des nombreux passages de l'œuvre d'histo-

riens italo-normands qui, comme Aimé du Mont-Cassin, Guillaume de Pouille ou Geoffroi Malaterra, nous livrent un récit plein de vie de la geste de Robert Guiscard. Une fois de plus, on ne peut qu'envier la richesse de cette historiographie monastique du domaine normand, aussi féconde à Saint-Évroult qu'au Mont-Cassin.

Vers 1080, dans son *Histoire des Normands*, Aimé présente, le premier, le mythe des origines de l'implantation des Normands en Italie. Il reprend un vieux *topos*, présent déjà dans l'œuvre de Cassiodore (v. 480-v. 575), selon lequel ces conquérants sont issus de l'île de Nore qu'ils sont contraints d'abandonner en raison de la pression démographique. En filigrane de cette légende, H. Taviani décèle le rite italique du *ver sacrum*, du « printemps sacré » et militaire, période au cours de laquelle les jeunes initiés devaient jadis quitter la communauté afin de quêter au loin l'aventure. Elle insiste — peut-être de façon tant soit peu forcée, mais non moins passionnante ? — sur le tripartisme dumézilien qui transparait à l'arrière-plan de ce texte : quarante pèlerins normands partent pour l'Italie (cette dévotion pénitentielle, avec ses éléments empruntés à l'exode biblique, répond à la première fonction); ils luttent contre Salerne (deuxième fonction) et sont comblés de cadeaux par leurs hôtes (troisième fonction). L'idée du pèlerinage est empruntée par Guillaume de Pouille, tandis qu'il écrit en vers ses *Gestes de Robert Guiscard* sous le pontificat d'Urbain II (1088-1099) : les premiers guerriers à quitter leur terre natale se rendent au Monte Gargano, où est vénéré l'archange saint Michel, patron des Normands; là, le Lombard Mèlès les prie de lui prêter main-forte dans sa révolte contre les Grecs. L'expatriation des jeunes Normands donne lieu à un riche légendaire, dont H. Taviani étudie en profondeur les thèmes et les origines.

L'A. ne néglige pas pour autant l'analyse des raisons matérielles et des pratiques sociales qui ont poussé ces guerriers si loin de leur pays. L'appât du gain et le goût de l'aventure rendent compte de leur voyage; ce sont deux lois de survie dans le milieu aristocratique normand, où les cadets sans héritage sont légion. Les douze enfants de Tancred de Hauteville, parmi lesquels figure Robert Guiscard lui-même, fournissent l'exemple paradigmatique du départ de ces jeunes parfaitement éduqués au combat : Orderic Vital remarque que leur père, simple *miles* de la cour ducale ayant reçu un maigre fief dans